
Actualité des décisions du Conseil constitutionnel : semaine du 11 au 19 juin 2015

Actualité des décisions du Conseil constitutionnel : semaine du 11 au 19 juin 2015

22/06/2015

Actualité des décisions du Conseil constitutionnel : semaine du 11 au 19 juin 2015

La Rédaction législation de LexisNexis vous propose une synthèse relative aux saisines et aux décisions du Conseil constitutionnel.

Saisines :

- **Cons. const., affaire n° 2015-480 QPC du 17 juin 2015** : Loi [n° 2010-729] du 30 juin 2010, article 1er ;
- **Cons. const., affaire n° 2015-481 QPC du 18 juin 2015** : Code général des impôts, IV de l'article 1736 dans sa rédaction issue de la loi [n° 2008-1443 du 30 décembre 2008] de finances rectificative pour 2008 ;
- **Cons. const., affaire n° 2015-482 QPC du 18 juin 2015** : Code des douanes, tableau du a) du A du 1 de l'art. 266 nonies ;
- **Cons. const., affaire n° 2015-483 QPC du 18 juin 2015** : Code de la sécurité sociale, mots "la part des produits attachés aux droits exprimés en euros ou en devises dans les bons ou contrats en unités de compte mentionnées au second alinéa de l'article L. 131-1 du Code des assurances" mentionnés au a) du 3° du II de l'article L. 136-7.

Décision rendue et publiée :

- **Cons. const., décision n° 2015-712 DC du 11 juin 2015 [Règlement du Sénat], publiée au *Journal officiel* du 14 juin 2015 :**

« Article 1er.- L'article 7 de la résolution adoptée par le Sénat le 13 mai 2015 est contraire à la Constitution.

Article 2.- Sont conformes à la Constitution les dispositions suivantes de la même résolution :

- *l'article 1er, sous les réserves énoncées aux considérants 4 et 7 ;*
- *l'article 6, sous les réserves énoncées aux considérants 12 et 14 ;*
- *le 1° de l'article 9, sous la réserve énoncée au considérant 21 ;*
- *les paragraphes I, II et V et le 3° du paragraphe VI de l'article 10, sous la réserve énoncée au considérant 26 ;*
- *les 2° et 3° du paragraphe IV de l'article 10, sous la réserve énoncée au considérant 30 ;*
- *l'article 11, sous la réserve énoncée au considérant 32 ;*
- *le paragraphe I de l'article 13, sous les réserves énoncées aux considérants 35, 38 et 40.*

Article 3.- Les autres dispositions de la même résolution sont conformes à la Constitution.

Article 4.- Sous les réserves énoncées aux considérants 50 et 52, le deuxième alinéa de l'article 32 du règlement du Sénat est conforme à la Constitution ».

La Rédaction Législation.

© LexisNexis SA